

La pêche artisanale : histoire, structure, fonctionnement et dynamique

4. Notes sur les captures et les efforts de la pêche artisanale maritime

Pierre CHAVANCE et Gilles DOMALAIN

1. Introduction

Dans le cadre de son programme de recherche sur les conditions de développement de la pêche artisanale, l'une des premières préoccupations du Centre National des Sciences Halieutiques fut de disposer d'un certain nombre d'évaluations quantitatives concernant ce secteur d'activité. Quelle est l'importance du parc piroguier, combien de pêcheurs participent à cette activité, quels engins de pêche sont utilisés, quelles espèces sont pêchées et en quelles quantités, quelle production cela représente-t-il sur l'ensemble du pays ? Telles furent les premières questions auxquelles il fallait apporter réponses pour mieux qualifier et quantifier les perspectives de développement du secteur.

Dans ce cadre et en premier lieu, une vaste opération de recensement a porté sur l'ensemble des pêcheurs du littoral (DOMALAIN, 1989 a,b,c) qui visait, entre autres, à évaluer l'importance du parc piroguier, à décrire les types d'engins de pêche utilisés (SALLES, 1989).

Cette première opération a été prolongée par la mise en place d'un système de suivi des activités de pêche dans quelques ports et cela pendant les deux années 1989 et 1990. Cette note a pour objet de présenter succinctement les résultats ainsi obtenus sur les taux d'activité, les nombres de sorties, les rendements par espèce et une estimation de la production totale pour chacun des types d'engins.

Malgré de nombreuses imperfections et leur caractère préliminaire, ces enquêtes constituent un point de référence intéressant car ce sont, en effet, les seules disponibles sur cette période concernant ces aspects de la pêche artisanale qui se caractérise alors par une forte augmentation du parc piroguier mais aussi par l'apparition de nouvelles techniques et filières comme les pirogues utilisant des lignes à main et équipées de caisse à glace (voir chapitre 3.3.5).

2. Matériel et méthodes

Les protocoles d'échantillonnage et les prétraitements ont fait l'objet de descriptions détaillées par ailleurs (DOMALAIN et al., 1992a, b). Nous retiendrons seulement ici que sur un certain nombre de ports, choisis pour leur accessibilité et la diversité des techniques de pêche qu'il était possible d'y enquêter, des collectes de données ont été menées sur les variables suivantes :

- 1 *les activités de pêche*, à travers un relevé quotidien des sorties en mer par types d'engin,
- 2 *les mises à terre* à travers l'estimation quotidienne, au retour de sortie en mer, des débarquements¹ par espèce et par type d'engin.

Le traitement a été mené de la façon suivante :

- Il a été jugé préférable de travailler sur l'ensemble des données collectées sur les deux années pour constituer une année moyenne.
- Une première lecture des données indiquait une différence d'activité importante entre les ports situés à Conakry et ceux situés en province. Les données d'activité ont donc été séparées en deux grandes régions : la ville de Conakry avec les quatre ports de Boulbinet, Bonfi, Dabondi, Landréah et la province avec les deux ports de Taboriah et Koukoudé (carte générale).
- Pour chacune des régions, pour chaque type d'engin et pour chaque mois sont calculés trois indicateurs d'activité :

s_{ijr} = nombre de sorties observées par engin (i), mois (j) et région (r)

n_{ijr} = effectif moyen des pirogues enquêtées par engin, mois et région

et,

T_{ijr} = taux de sortie par engin, mois, région

avec,

$$T_{ijr} = \frac{s_{ijr}}{n_{ijr}}$$

Les données de rendement par sortie ne permettant pas de faire une analyse précise sur les données provenant de la province, il a été admis comme hypothèse que ces rendements étaient comparables entre Conakry et la province. Cette hypothèse semble assez plausible en première

¹ Les rejets en mer revêtant un caractère anecdotique dans la pêche artisanale guinéenne, nous considérerons que les débarquements sont équivalents aux captures

approximation car la différence entre les deux régions se situe vraisemblablement plus au niveau des taux d'activité que des rendements eux-mêmes. Ainsi, les rendements par sortie ont été moyennés en utilisant les données de tous les ports et de toutes les régions.

L'estimation de la production totale est obtenue de la façon suivante :

Soit,

N_{ir} = effectif des pirogues recensées en 1989² par engin et région

R_{ije} = rendement moyen (kg par sortie) observés par engin, mois et espèce (e)

On a,

C_{jer} = captures (tonnes) estimées par engin, espèce, région

avec,

$$C_{jer} = \sum_{j=1}^{12} R_{ije} * T_{ijr} * N_{ir}$$

Ces choix opérés sur les données et les traitements tiennent compte des faiblesses voire de lacunes qu'il a été impossible d'éviter dans le recueil des données. En effet, des contraintes fortes ont pesé à plusieurs niveaux et simultanément sur la réalisation pratique de cette opération qui prenait place dans un contexte de réorganisation de la vie publique guinéenne et de la vie urbaine en particulier. L'accès aux zones géographiques éloignées de la capitale nécessitait de longs déplacements hasardeux qui ont rendu le suivi des enquêteurs discontinu et la récupération des données bien aléatoire. Enfin, il s'est avéré difficile de trouver sur place les compétences nécessaires pour mener à bien ces enquêtes qui demandent de l'organisation sur le terrain et des connaissances techniques.

Dans ces conditions et pour faciliter la collecte, il a donc été retenu d'utiliser les appellations locales tant pour les engins de pêche utilisés que pour le nom des espèces capturées. Cette formule a en fait posé de nombreuses difficultés pour le traitement et n'est pas recommandable. Pour plus de clarté dans les informations présentées et pour faciliter les comparaisons, nous utiliserons, dans la suite de ce texte, les typologies standards, présentées en annexe 1, établies depuis (CHAVANCE et *al.*, 1994).

Notons que cette expérience de deux années sur le suivi de la pêche artisanale a été une étape très utile. Elle nous a permis d'éviter de nombreux écueils lors de la mise en place du système statistique de l'Observatoire des pêches actuellement fonctionnel depuis 1995.

2 Pour cette raison, nous admettrons que ces données statistiques concernent l'année 1989, bien qu'une partie des observations se soient poursuivies en 1990

3. Activité, Rendement et Production

3.1. Les filets maillants dérivants

Ces filets indiquent des profils d'activité très différents selon le type de région (figure 1). A Conakry, le taux d'activité est élevé et se situe entre 18 et 24 sorties par mois avec une légère diminution de juin à septembre pendant la saison des pluies. Le mois de février semble également marquer une diminution des activités mensuelles sans que nous puissions y associer une raison particulière. En province, le nombre de sorties par mois est près de quatre fois plus faible : il oscille entre 2 et 10 jours par mois. Cette différence dans les taux d'activité fait que le nombre de sorties réalisées par ce type d'engins sont bien supérieures à Conakry malgré un parc piroguier qui y est plus faible (tableau I).

Les rendements varient entre 110 et 250 kg par sortie avec des valeurs sensiblement plus élevées (supérieurs à 160 kg) de janvier à mai. L'ethmalose est l'espèce cible très largement dominante (90 %) qui est accompagnée par des prises accessoires de petits pélagiques comme *Chloroscombrus chrysurus*, *Ilishia africana* et *Galeoides decadactylus*.

Les captures totales de ces engins atteignent 16000 tonnes par an dont 14000 tonnes d'ethmalose.

3.2. Les filets maillants encerclants

Tout comme dans le cas précédent, on peut noter une différence prononcée dans les profils d'activité entre les deux types de régions (figure 2). A Conakry, les pirogues équipées de filet maillants encerclants font des sorties fréquentes et plutôt régulière toute l'année, entre 20 et 25 sorties par mois, alors qu'en province celles-ci sont plus variables et faibles avec des pauses en février, mars et pendant la saison des pluies (juillet - septembre).

Compte tenu de l'important parc piroguier de Conakry (tableau I), le nombre de sorties total est 20 fois supérieur dans cette ville qu'en province.

Les rendements par sortie oscille entre 120 et 230 kg par sortie avec des valeurs globalement plus élevées (supérieurs à 180 kg) de septembre à janvier. Les principales espèces cibles sont le bobo (50 %), l'ethmalose (12%) et les mullets (11%). La composition spécifique des rendements est marquée par une part importante de mullets qui apparaît dans les prises durant les premiers mois de l'année (février - avril) en remplacement partiel du bobo. Les rendements totaux à cette période sont particulièrement faibles.

Les captures totales atteignent 8500 tonnes dont 4200 tonnes de bobo, 1000 tonnes de mullets et d'ethmalose.

Filets maillants dérivants

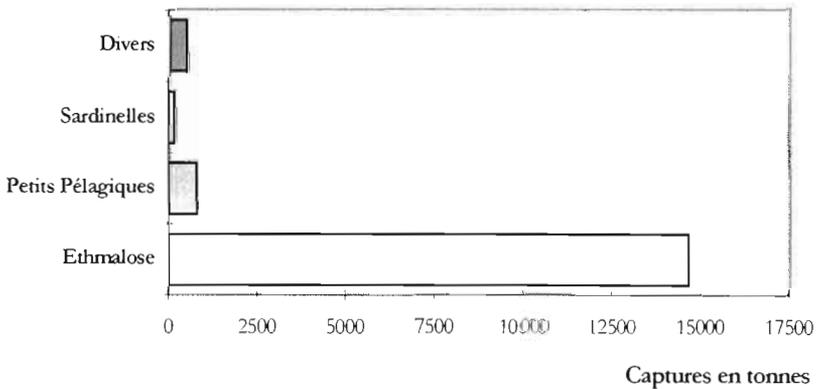
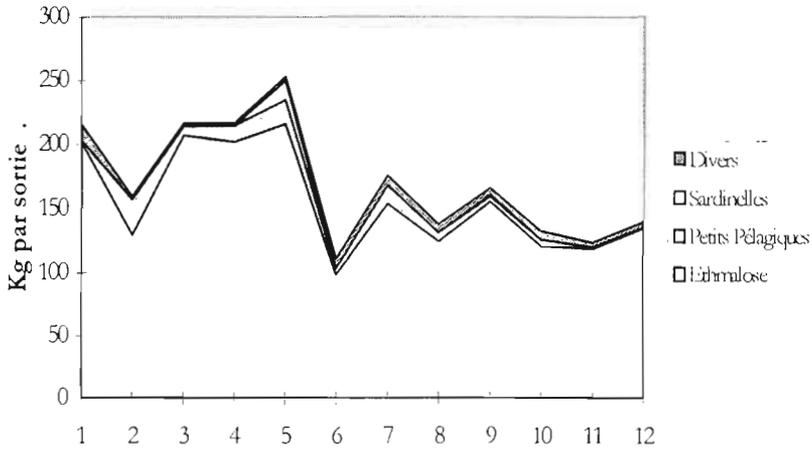
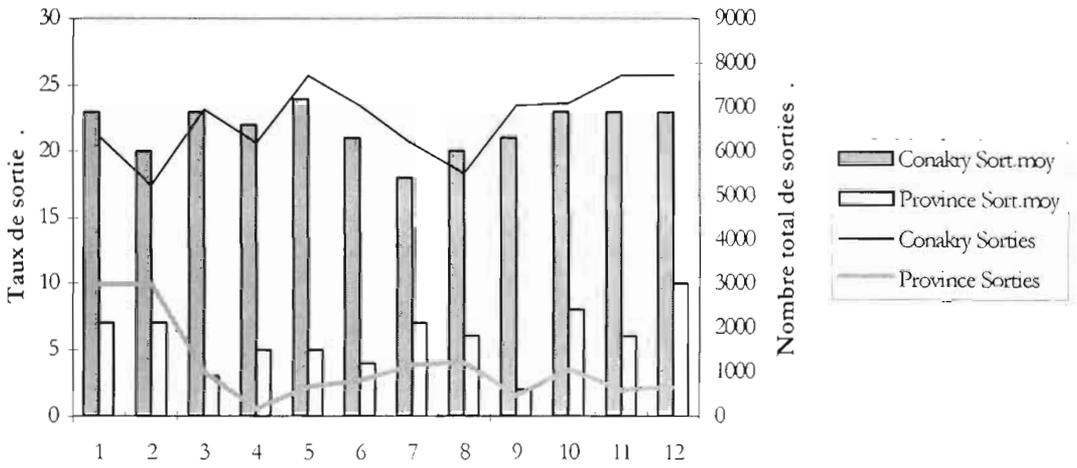


Figure 1

Activité, rendement et production des filets maillants dérivants de la pêche artisanale maritime guinéenne en 1989.

Filets maillants encerclants

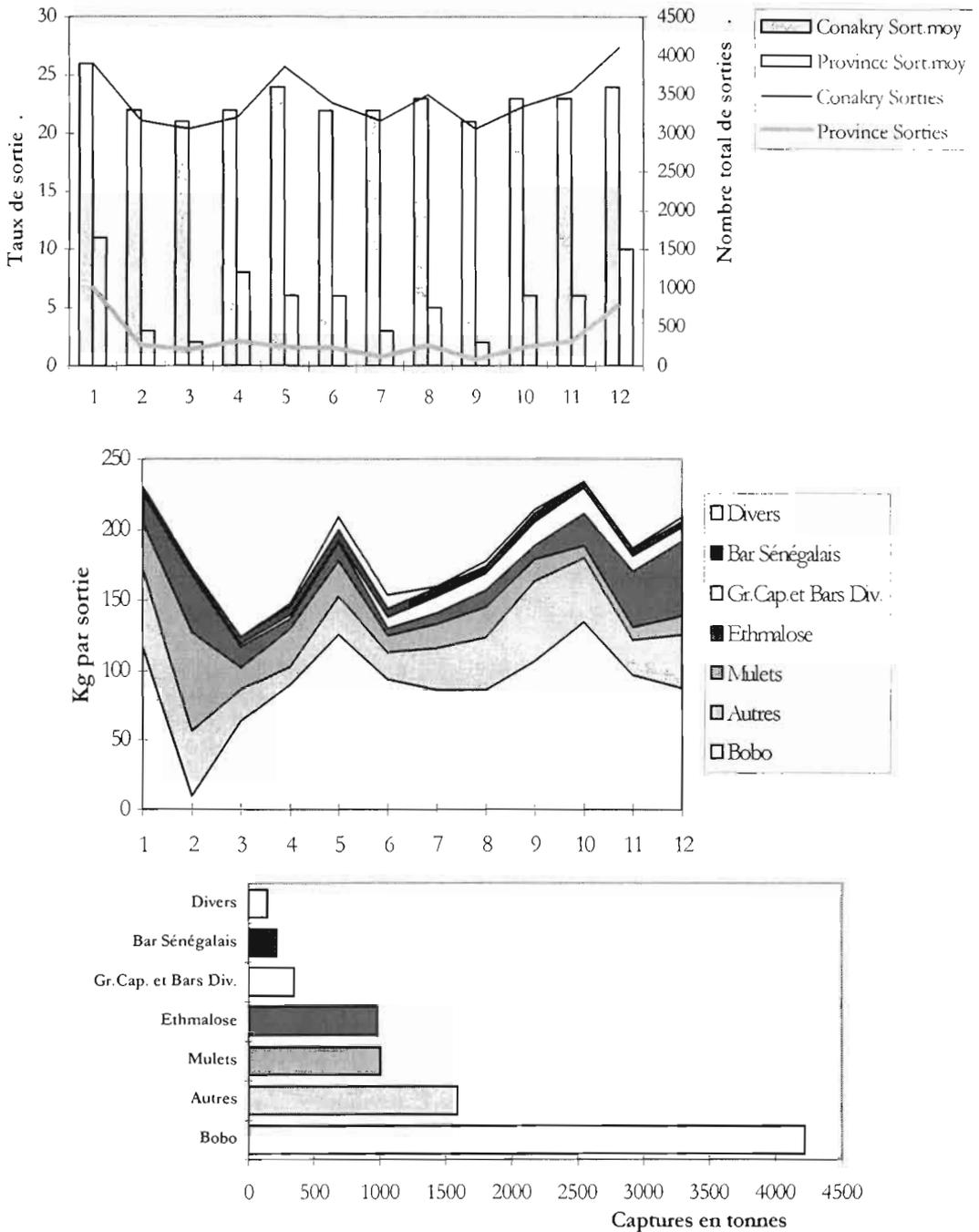


Figure 2

Activité, rendement et production des filets maillants encerclants de la pêche artisanale maritime guinéenne en 1989.

3.3. Les filets maillants calés

Les taux d'activité de ces types d'engins se situent entre 19 et 22 jours de mer par mois et ceci de façon assez stable sur l'ensemble de l'année (figure 3). Bien que les informations ne soient pas complètes sur les ports en dehors de Conakry, on ne note pas de différence majeure à ce niveau entre Conakry et la province (tableau I). En revanche, contrairement aux cas précédents, le nombre de ces engins étant beaucoup plus élevé en province, le nombre total de sorties y est beaucoup plus élevé.

Les rendements oscillent autour de 130 kg par sortie avec un pic en avril et mai (maximum 200 kg/sortie) et une chute en décembre et janvier (minimum 85 kg/sortie). Contrairement aux engins précédents, les espèces cibles sont diversifiées avec six catégories dominantes (91%) qui sont : les gros capitaines et les bars divers, le bar gabo, le bar sénégalais, les raies et requins, les barracudas et les mâchoirons. La chute de rendement observée en décembre et janvier est due à celles des trois premières catégories. Les raies et requins, quant à eux sont surtout importants dans les prises de mai à octobre et les barracudas en mars et avril.

Les captures totales de ces engins atteignent 10000 tonnes dont 7000 tonnes de bars et de gros capitaines

3.4. Les filets tournants

Pour ces engins, si la différence d'activité entre les deux types de régions est encore présente, elle est moins sensible (figure 4). A Conakry, ces pirogues sortent de façon soutenue en moyenne entre 16 et 21 fois par mois avec une diminution en juillet-août, pendant la saison des pluies. En province, les taux d'activité sont légèrement plus faibles et variables avec des valeurs entre 7 et 18 jours par mois avec un creux particulièrement marqué en septembre.

Compte tenu du parc piroguier (tableau I), le nombre de sorties totales faites à partir de Conakry sont deux fois plus importantes que celles réalisées à partir de la province.

Les rendements restent plutôt stables tout au long de l'année autour de 600 kg par sortie. On notera cependant une légère baisse de juin à août et une hausse en décembre-janvier. Le phénomène le plus frappant est, ici, l'alternance entre l'ethmalose qui domine les rendements de juillet à février et les sardinelles (surtout *Sardinella maderensis*) prépondérantes de mars à juin.

Les captures totales qui atteignent 12000 tonnes sont largement dominées par ces deux catégories avec une nette prépondérance³ de l'ethmalose (8800 tonnes) à l'échelle annuelle.

3 L'alternance ethmalose/sardinelles est plus marquée à Conakry en raison de la proximité des fonds de pêche favorables aux sardinelles en saison sèche. Il est donc vraisemblable que l'extrapolation à l'ensemble du pays des observations de rendements faites à Conakry sous-estime encore la part d'ethmalose dans les captures totales.

Filets maillants calés

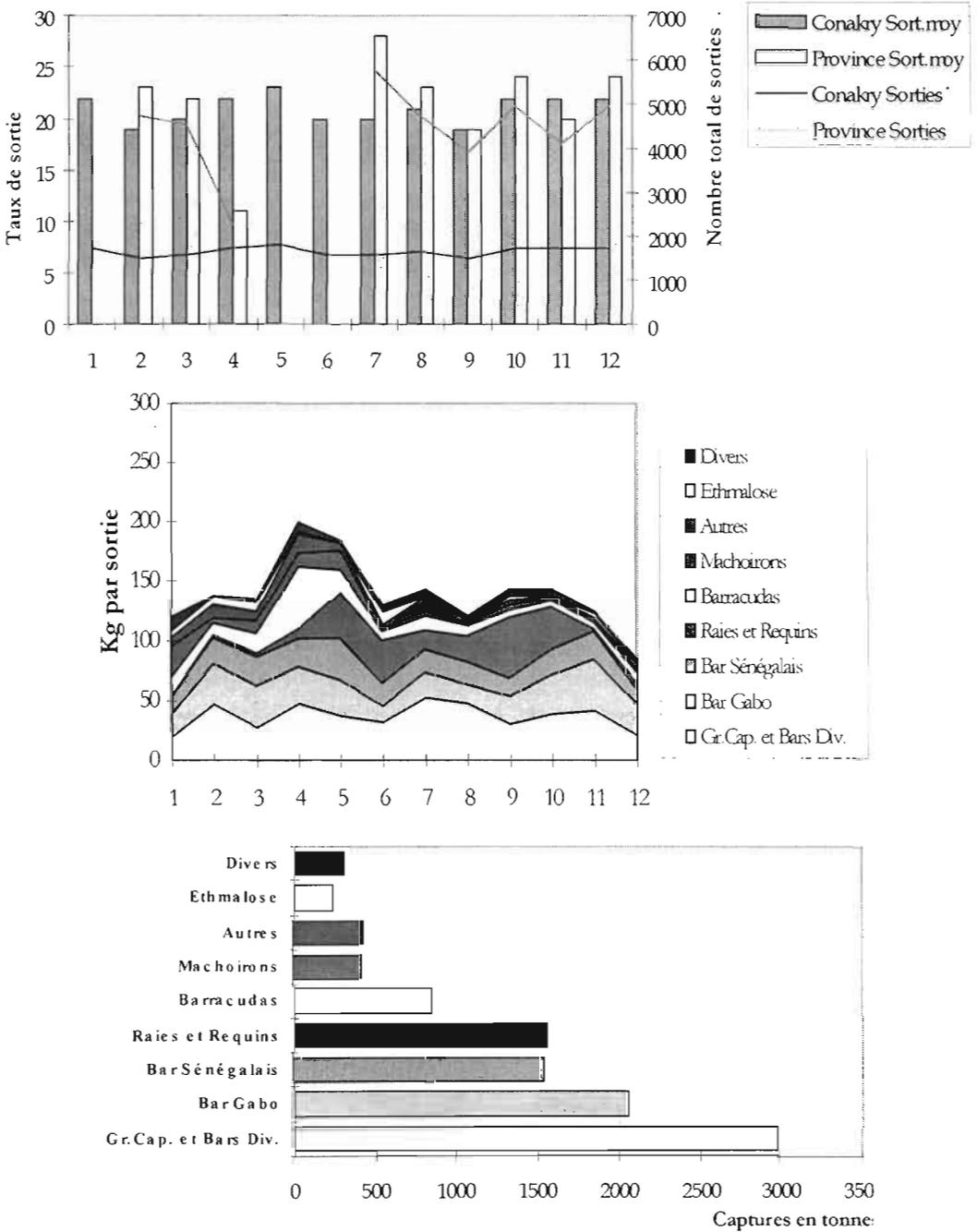


Figure 3

Activité, rendement et production des filets maillants calés de la pêche artisanale maritime guinéenne en 1989.

Filets tournants

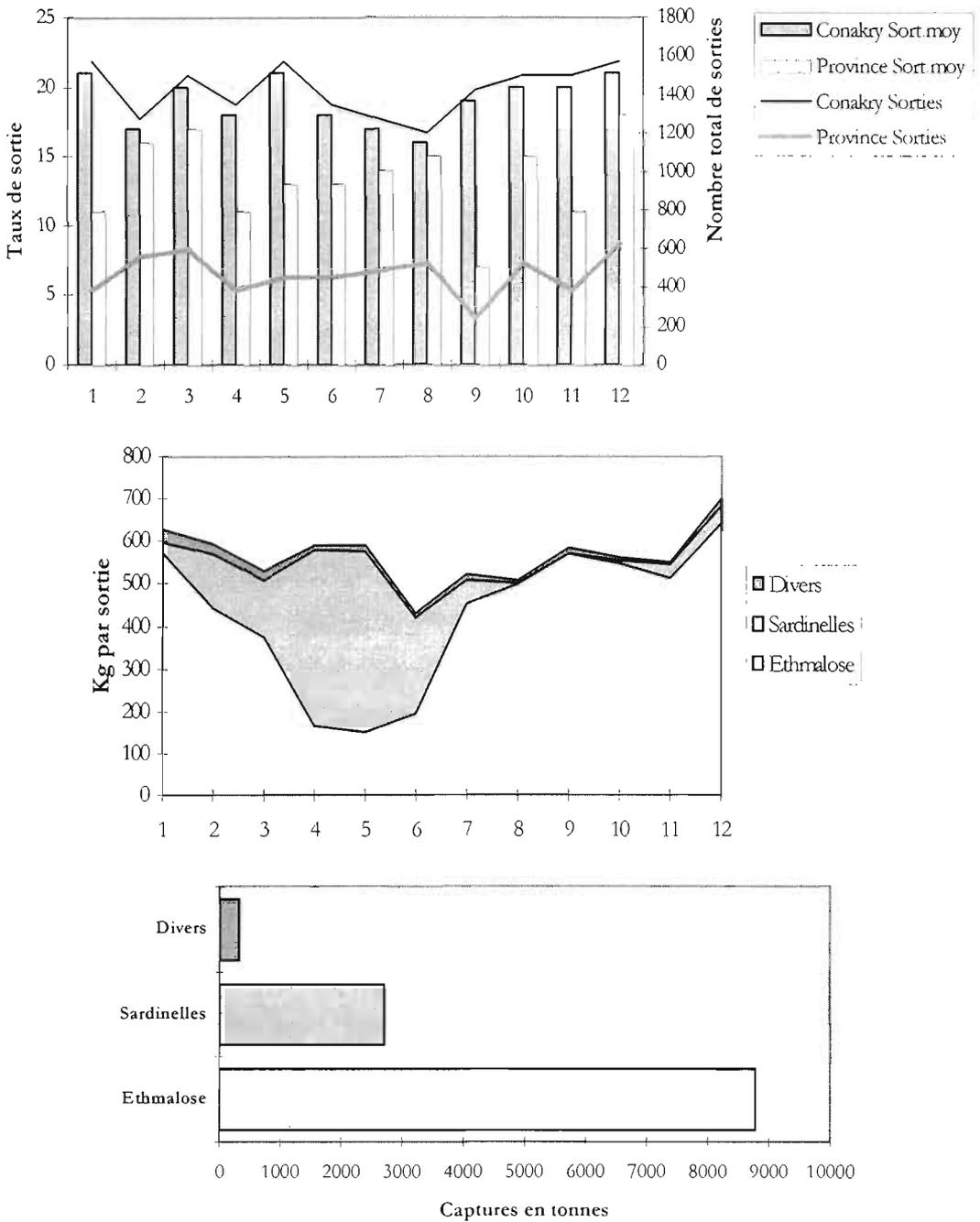


Figure 4

Activité, rendement et production des filets tournants de la pêche artisanale maritime guinéenne en 1989.

3.5. Les lignes

Les lignes n'ont été observées que dans la région de Conakry où il s'agit d'embarcations équipées de caisse à glace. Ces unités de pêche d'apparition récente partent 3 à 4 jours en mer pour aller pêcher sur les zones au sud-ouest des îles de Loos voire, quand les conditions de navigation le permettent, près d'îlots situés au large de la préfecture de Boké. Les taux d'activité (figure 5) varient entre 17 et 23 jours de mer par mois, soit entre 5 et 7 marées mensuelles, avec une période d'activité plus ralentie de juin à septembre vraisemblablement liée aux conditions orageuses de cette période compromettant la sécurité en mer.

Les rendements varient de façon sensible autour de 300 kg par marée avec un minimum de 165 kg en août et un maximum de 610 kg en mars. Deux espèces cibles dominent cette catégorie d'engins : les dorades (61%) et les mâchoirons (15%). Les rendements en dorades sont surtout importants de septembre à mars alors que les mâchoirons peuvent dominer d'avril à août.

Les captures totales de ces engins atteignent 1 100 tonnes dont 680 tonnes de dorades et 160 tonnes de mâchoirons.

3.6. Les palangres

L'activité des palangriers à Conakry varient entre 13 et 23 sorties par mois, ce qui est assez sensiblement inférieur aux taux observés pour les autres engins (figure 6). En province, ce taux est encore plus faible et est bien souvent inférieur à 10 sorties par mois. Des variations d'activité sont observées mais on ne met pas en évidence de cycle saisonnier d'activité bien marqué.

L'essentiel du parc piroguier exerçant la pêche à la palangre se trouvant en dehors de Conakry (tableau I), le nombre de sorties totales est important surtout en province malgré les taux d'activité faibles.

Les rendements sont le plus souvent proches de 50 kg par sortie avec un maximum observé en octobre avec 156 kg et un minimum en mars avec 20 kg. La catégorie d'espèces-cibles dominante est celle des mâchoirons, sauf en avril où les données semblent indiquer une orientation vers le bar sénégalais et les barracudas.

Les captures totales atteignent 3000 tonnes et sont très largement dominées par les mâchoirons (2300 tonnes) suivis par les bars (320 tonnes).

3.7. La production totale

Sur la base de ces observations, il est possible d'estimer la production totale de la pêche artisanale guinéenne à 53000 tonnes (tableau I). Cette production est assurée pour près des deux tiers par deux types d'engins : les filets maillants dérivants et les filets tournants (figure 7). Les lignes avec glacière, nouvellement apparues, produisent quant à elles déjà 2 % de la production nationale.

Lignes

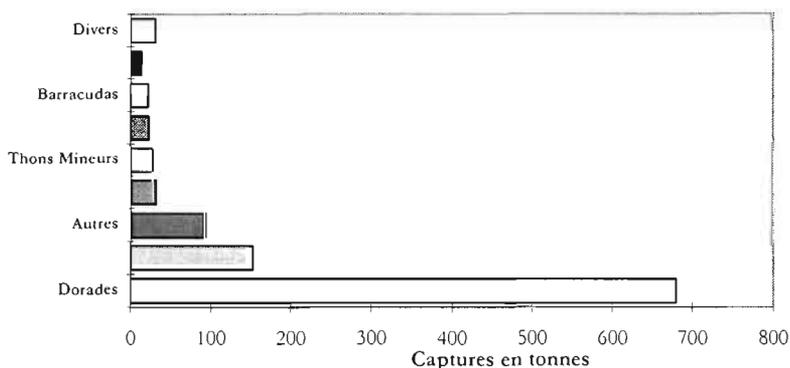
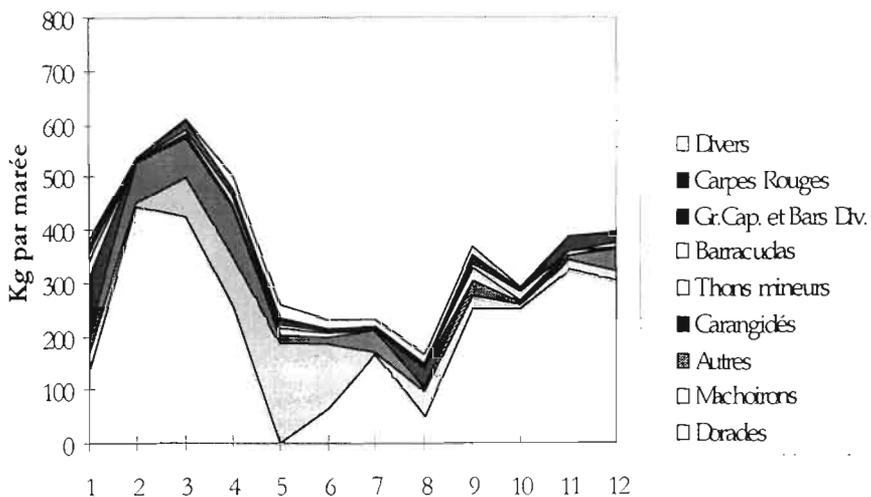
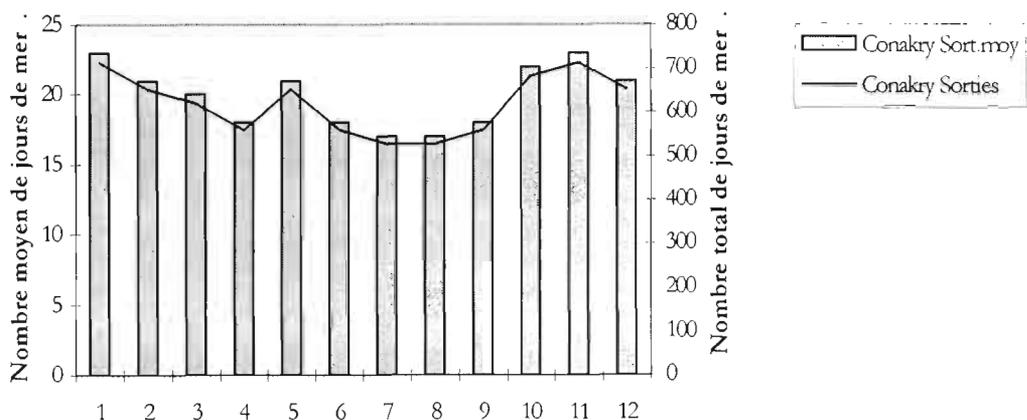


Figure 5

Activité, rendement et production des lignes avec glacière de la pêche artisanale maritime guinéenne en 1989.

Palangres

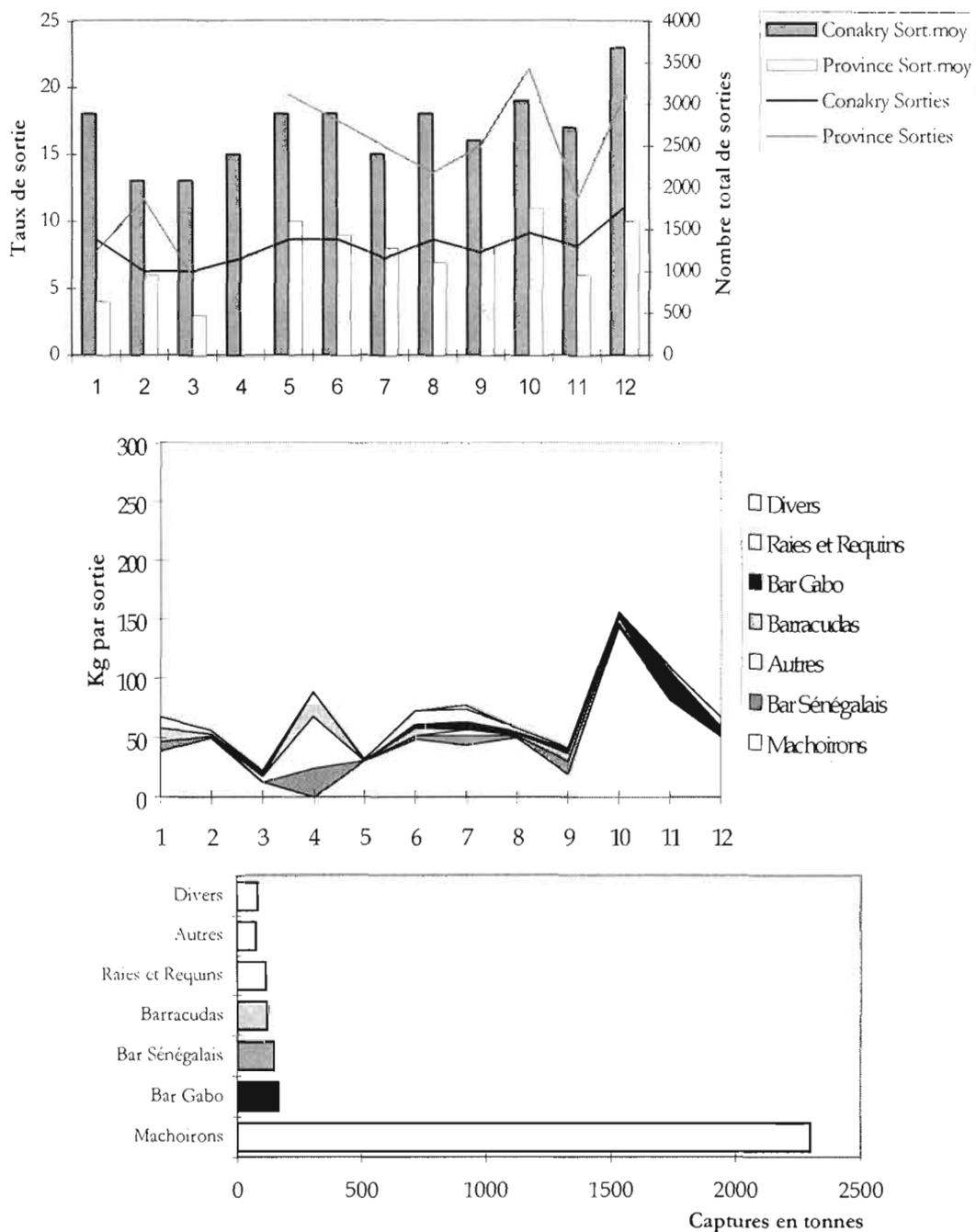


Figure 6

Activité, rendement et production des palangres de la pêche artisanale maritime guinéenne en 1989.

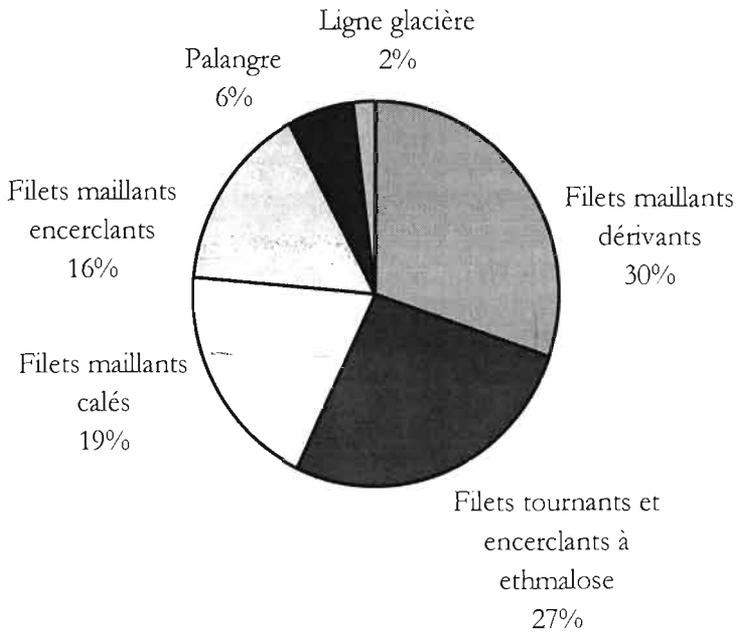


Figure 7
Répartition par engins de la production totale de la pêche artisanale maritime guinéenne en 1989.

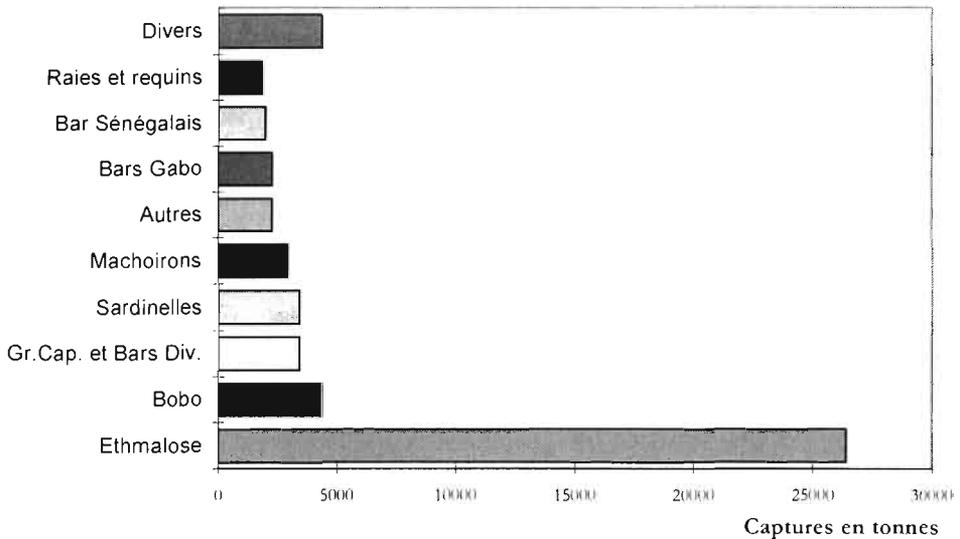


Figure 8
Composition spécifique des captures de la pêche artisanale maritime guinéenne en 1989.

La composition spécifique (tableau 7 et figure 8) est marquée par une légère prépondérance des captures d'espèces pélagiques qui représente 60% ; l'ethmalose y domine très largement et cette espèce représente, à elle seule, près de 50 % des captures. Viennent ensuite diverses espèces démersales largement dominées par les sciaenidés (bars divers) et les ariidés (machoirons).

Espèces	CAPTURES EN TONNES											PARC	
	Ethma-lose	Bobo	Gr.Cap. et Bars Div.	Sardi-nelles	Machoi-rons	Autres	Bars Gabo	Bar Sé-négalais	Raies et requins	Divers	Total	Conakry	Province
FMD	14682	9	61	149	41	91	15	57	108	934	16148	275	424
FME	979	4224	348	4	46	1592	7	215	25	1073	8513	150	91
FMC	239	22	2973	0	411	422	2064	1539	1560	1129	10361	79	206
FT*	10532	51	8	3265	9	2	11	31	13	266	14189	75	79
LIG	0	0	14	0	153	94	8	7	14	784	1073	31	0
PA	0	27	29	0	2300	78	168	150	117	149	3016	77	311
Total	26433	4334	3433	3418	2960	2278	2274	2000	1836	4335	53300	687	1111
% total	50	8	6	6	6	4	4	4	3	8	100		
%cum	50	58	64	71	76	80	85	88	92	100			

Est incluse dans cette catégorie la production de 44 filets maillants encerclants à ethmalose appelés « Fanty » localement. Les quelques observations qu'il a été possible de faire sur ces engins ont montré que leurs rendements étaient très proches des filets tournants à la fois en quantité et en composition. Pour calculer cette production nous avons donc utilisé les rendements des filets tournants et nous avons estimé que leur taux d'activité était la moitié de celui des filets tournants de Conakry

Tableau I
Production totale (en tonnes) et par piroguier de la pêche artisanale maritime guinéenne en 1989.

4. Discussion et Conclusion

La pêche artisanale présente des taux d'activité élevés surtout à Conakry. En province ces taux diminuent fortement indiquant que la pêche y revêt encore souvent un caractère d'activité de subsistance. A Conakry, les activités restent importantes toute l'année même si un léger fléchissement est sensible pendant la saison des pluies. Les captures de la pêche artisanale sont importantes et représentent l'essentiel du poisson qui est débarqué en Guinée.

La production est dominée par les espèces pélagiques, notamment l'ethmalose qui, avec près de 50 % des captures, constitue en quantité la première ressource halieutique du pays. Les ressources démersales sont pour l'essentiel des espèces de la communauté à sciaenidés (voir chapitre 2.1) et en particulier les bars (*Pseudotolithus spp.*) et les machoirons (*Arius spp.*). On notera l'apparition de la pêche à la ligne à la dorade qui, en peu de temps assure déjà 2%

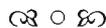
de la production nationale en quantité et cible des espèces du large (dorades, mérours) peu exploitées jusqu'à présent et à haute valeur commerciale.

La pêche artisanale maritime constitue un secteur très productif et très actif. Ceci est particulièrement vrai pour la région de Conakry qui assure l'essentiel des activités, de la production et génèrent de nouvelles filières.



Bibliographie

- ◆ CHAVANCE P., BANGOURA C., DAMIANO A. et A. DIALLO, 1994. La pêche artisanale maritime guinéenne en 1992. I. Description, types d'engins et types de pêche. *Doc. scient. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura*, 25 : 70 p. + annexes
- ◆ DOMALAIN G., 1989a, avec la collaboration de L. Malais et C. Salles. Recensement du parc piroguier guinéen. I. Presqu'île de Conakry et îles de Loos. *Doc. scient. Cent. Rech. Halieut. Boussoura*, Conakry, 6 : 86 p.
- ◆ DOMALAIN G., 1989b, avec la collaboration de L. MALAIS et C. SALLES. Recensement du parc piroguier guinéen. II. Préfecture de : Boké, Boffa, Dubréka, Coyah, Forécariah. *Doc. scient. Cent. Rech. Halieut. Boussoura*, Conakry, 7 : 126 p.
- ◆ DOMALAIN G., 1989c, avec la collaboration de L. MALAIS et C. SALLES. Recensement du parc piroguier guinéen. III. Dictionnaire des points de débarquement (mai 1989). *Doc. scient. Cent. Rech. Halieut. Boussoura*, Conakry, 9 : 71 p.
- ◆ DOMALAIN G., BANGOURA C. et K. CISSOKO, 1992a. La pêche artisanale en Guinée. I. Protocole, système d'enquête, prétraitements (1989-1990). *Doc. arch. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura*, 19, 57 p.
- ◆ DOMALAIN G., BANGOURA C. et K. CISSOKO, 1992b. La pêche artisanale en Guinée. II. Eléments d'activité, de rendements et de production (1989-1990). *Doc. arch. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura*, 19, 57 p.
- ◆ SALLES C., 1989. Typologie des engins de pêche artisanale du littoral guinéen. *Doc. scient. Cent. Rech. Halieut. Boussoura*, Conakry, 8, 61 p..



Annexes

Principales caractéristiques des engins de pêche utilisés en Guinée, complété d'après SALLES (1989) et CHAVANCE et *al.* (1994).

N°	CATEGORIE	NOM DE LA CATEGORIE	ESPECES-CIBLES	MAILLAGE (1) (ME MM)	CHUTE (M)	LONGUEUR (M)	NOM LOCAL	ORIGINE	SIGNIFICATION
1	FMDE	Filet maillant dérivant à ethmalose	Ethmalose et otolithes	50-80	4-7	100-1000	Foun-founyi	soussou	filet jeté à la manière du semeur
2	FMCpm	Filet maillant calé à petites mailles	Mulets, otolithes, capitaines, mâchoirons	20-50	1-4	100-500	Séki yèlè	soussou	filet à mulet
3	FMCgm	Filet maillant calé à grandes mailles	Otolithes, mâchoirons, capitaines, barracudas	80-110	4-7	200-1000	Légotine	anglo-créole	filet qui barre la route
4	FMCtgm	Filet maillant calé à très grandes mailles	Otolithes, mâchoirons, capitaines, raies/requins	120-410	4-7	200-1000	Légotine	anglo-créole	filet qui barre la route
5	FMEM	Filet maillant encerclant à mulet	Mulet, otolithes, capitaines	40-50	4-9	100-800	Gboya/séki yèlè	temne/soussou	filet que l'on hisse/ filet à mulet
6	FMEE	Filet maillant encerclant à ethmalose	Ethmalose, otolithes, mâchoirons	60-65	9-20	300-1300	Gboya/Fanty	temne/ghanéen	filet que l'on hisse/nom d'une ethnie
7	FME0	Filet maillant encerclant à otolithe	Otolithes, mâchoirons, ethmaloses, capitaines	60-80	7-9	300-1300	Gboya	temne	filet que l'on hisse
8	FT	Filet tournant	Ethmalose, sardine, otolithes	40-50	20-50	400-1200	Reggae	temne	filet qui entoure
9	LI	Ligne	Diverses espèces démersales	1-5 hameçons	-	-	Ben-dounyi	soussou	engin sur lequel on tire
10	PA	Palangre	Diverses espèces démersales	100-1200 hameçons	-	1000-2000	Dalban	ghanéen	piège à gibier
9	SP	Senne de plage	Espèces variées, juvéniles	?	2/6	200/800	Popo yèlè	soussou	filet qui pêche beaucoup, qui ramasse tout
12	FMF	Filet maillant fixe	Espèces démersales	80	1,5	60	Bamba yèlè	soussou	filet planté
13	FB	Filet barrage	Mâchoirons, otolithes	50	6	24	Saa yèlè	soussou	filet posé
14	FSR	Filet soulevé	Crevettes, poissons juvéniles	10	-	d=1-1,3	Tete yèlè	soussou	filet soulevé
15	FSR	Filet retombant	Juvéniles de poissons	25-45	-	d=3-5	Kassinete	anglo-créole	filet à grande force de préhension

(1) Il s'agit du maillage étiré, exprimé en doigt et multiplié par 20 mm.

Catégories statistiques utilisées en Guinée pour les espèces pêchées.

CATEGORIE	NOM	ESPECES	CATÉGORIE	NOM	ESPÈCES
1	CHINCHARDS	<i>DECAPTERUS PUNCTATUS</i> <i>DECAPTERUS RHONCHUS</i> <i>SELAR CRUMENOPHTHALMUS</i> <i>TRACHURUS TRECAE</i>	14	MULETS	<i>LIZA DUMERILI</i> <i>LIZA FALCIPINNIS</i> <i>LIZA GRANDISQUAMIS</i>
2	CARANGUES	<i>ALECTIS ALEXANDRINUS</i> <i>CARANX CRYOSOS</i> <i>CARANX HIPPOS</i> <i>CARANX SENEGALLUS</i> <i>HEMICARANX BICOLOR</i> <i>LICHIA AMIA</i> <i>SELENE DORSALIS</i> <i>SERIOLA DUMERILI</i> <i>TRACHINOTUS MAXILLOSUS</i> <i>TRACHINOTUS TERAIA</i> <i>URASPIS HELVOLA</i>	15	BANANE DE MER	<i>ALBULA VULPES</i> <i>ELOPS LACERTA</i>
3	MAQUEREAU	<i>SCOMBER JAPONICUS</i>	16	SAPATER	<i>CHLOROSCOMBRUS CHRYSURUS</i>
4	SARDINELLES DIVERSES	<i>SARDINELLA MADERENSIS</i> <i>SARDINELLA AURITA</i>	17	RASOIR	<i>ILISHA AFRICANA</i>
7	ETHMALOSE	<i>ETHMALOSA FIMBRIATA</i>	18	PELON	<i>BRACHYDEUTERUS AURITUS</i>
8	BARRACUDAS	<i>SPHYRAENA BARRACUDA</i> <i>SPHYRAENA GUACHANCHO</i> <i>SPHYRAENA SPHYRAENA</i>	19	CEINTURE	<i>TRICHIURUS LEPTURUS</i>
9	TASSER GAL	<i>POMATOMUS SAL TATRIX</i>	20	CAPITAINE ROYAL	<i>PENTANEMUS QUINQUARIUS</i>
10	THONS MAJEURS	<i>THUNNUS OBESUS</i> <i>KATSUWONUS PELAMIS</i> <i>THUNNUS ALALUNGA</i> <i>THUNNUS ALBACARES</i>	21	PETIT CAPITAINE	<i>GALEOIDES DECADACTYLUS</i>
11	THONS MINEURS	<i>ORCYNOPSIS UNICOLOR</i> <i>SCOMBEROMORUS TRITOR</i> <i>ACANTHOCYBIUM SOLANDRI</i> <i>AUXIS THAZARD</i> <i>EUTHYNNUS ALLETTERATUS</i> <i>SARDA SARDA</i>	22	GROS CAPITAINE	<i>POLYDACTYLUS QUADRIFILIS</i>
12	ESPADON ET MAKAIRES	<i>XIPHIAS GLADIUS</i>	23	CARPES NOIRES	<i>PSEUDOTOLITHUS HOSTIA MOORII</i> <i>PSEUDOTOLITHUS EPIPERCUS</i>
13	AUTRES PELAGIQUES	<i>ENGRAULIS ENCRASICOLUS</i>	24	BOBO	<i>PSEUDOTOLITHUS ELONGATUS</i>
			25	BARS DIVERS	<i>PSEUDOTOLITHUS BRACHYGNATHUS</i> <i>PSEUDOTOLITHUS SENEGALENSIS</i> <i>PSEUDOTOLITHUS TYPUS</i>
			29	MACHOIRONS	<i>ARIUS GIGAS</i> <i>ARIUS HEUDELOTI</i> <i>ARIUS LATISCUTATUS</i> <i>ARIUS PARKII</i>
			30	SOLES	<i>CYNOGLOSSUS CANARIENSIS</i> <i>CYNOGLOSSUS MONODI</i> <i>CYNOGLOSSUS SENEGALENSIS</i> <i>DICOLOGLOSSA HEXOPHTHALMA</i>
			31	TURBOT	<i>PSETTODES BELCHERI</i>
			32	MEROUS	<i>EPINEPHELUS AENEUS</i> <i>EPINEPHELUS ALEXANDRINUS</i> <i>EPINEPHELUS GORENSIS</i> <i>EPINEPHELUS GUAZA</i>
			33	CARPES ROUGES	<i>LUTJANUS AGENNES</i> <i>LUTJANUS FULGENS</i> <i>LUTJANUS GORENSIS</i>
			34	EMPEREUR	<i>LETHRINUS ATLANTICUS</i>